

Saisissez votre recherche...



✕ FERMER



Le projet de golf

La fédération française de golf a fléché Soissons comme territoire propice à accueillir un golf pédagogique 9 trous. La Municipalité souhaite implanter ce nouvel équipement au coeur du quartier Saint Crépin à 2 pas du Coeur de Ville.

UN GOLF A SOISSONS dans le

quartier Saint Crépin

Soucieuse de favoriser le cadre de vie et de développer l'attractivité de la ville, l'équipe municipale a pour projet de développer un parcours de golf pédagogique à Soissons. Cet équipement, constitué d'une structure de 9 trous et d'un practice pourrait trouver sa place derrière l'hippodrome, dans le quartier Saint Crépin qui deviendrait ainsi le véritable carrefour sportif de la ville.

Une étude golfique de septembre 2014 a révélé que le projet était réalisable avec plusieurs atouts majeurs pour Soissons et les Soissonnais. Le Golf sera ouvert à tous les publics que ce soit pour l'initiation, le perfectionnement ou la compétition.

L'objectif de l'équipement sera de participer à la démocratisation et au développement de cette pratique sportive en favorisant son accessibilité à tous et notamment au public scolaire. Au-delà de sa vocation pédagogique, le golf Soissonnais a aussi une portée environnementale et bien sûr touristique.

Ce nouveau projet entre en cohérence avec une dynamique du territoire déjà présente depuis mars 2000. En effet, le Lycée Léonard de Vinci propose à ses étudiants un enseignement EPS Golf car il dispose d'un parcours 9 trous qui serait un excellent tremplin vers une pratique plus intense de cette discipline. L'engouement du jeune public Soissonnais à l'égard de cette discipline n'est plus à démontrer puisque depuis 15 ans, le golf est proposé dans le cadre des passeports jeunes et connaît un vif succès.

Un site propice

Le golf fera partie d'un ensemble d'équipements sportifs adossé au parc de Saint Crépin : cet ensemble vaste est accessible par plusieurs entrées : l'avenue du Petit Mail, les boulevard Branly et Henri Martin, desservent chacun une partie des équipements. L'allée du Jeu d'Arc, alimentée par les boulevards déjà cités et le boulevard Victor Hugo, constitue l'accès principal, central, irrigant le plus grand nombre d'équipements.

Le parc sportif, incrusté dans un tissu urbain dense, constitue un paysage indispensable à la qualité de vie des habitants.

Le site du projet est rigoureusement plat. Il s'installe entre les côtes 40 et 42 NGF, dans la plaine alluviale de l'Aisne. Il bénéficie d'un cadre attrayant : les collines au Nord, marquent l'extrados d'un méandre de l'Aisne, le parc Saint Crépin au Sud offre, lui, ses frondaisons matures. Les bords de l'Aisne sont longés, en rive gauche, par le chemin de marchepied, appuyé sur la ripisylve : des trouées vers le nord pourraient être ouvertes en quelques points, pour favoriser des vues intéressantes.

Une opportunité pour la ville et les habitants

Si l'offre sportive à Soissons est très importante, elle ne comprend pas à ce jour de golf qui est pourtant l'une des disciplines sportives individuelles la plus répandue en France.

Considérant l'existence, sur le territoire communal, d'une demande de développement des activités sportives et touristiques, et de l'existence au sein d'un lycée de la Ville d'une initiative inédite d'initiation au golf sur le périmètre même de l'établissement avec plusieurs dizaines d'élèves pratiquants, il appert que la projet de golf tel qu'il est envisagé pourra à la fois répondre à ces attentes mais aussi à la revalorisation de l'attrait du quartier St Crépin récemment classé prioritaire au titre de la Politique de la Ville.



VILLE DE SOISSONS

PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE 02200 SOISSONS

☎ **03 23 59 90 00**

@ **CONTACTEZ-NOUS**

